



Bulletin Officiel

N° 4959 Lundi 19 Octobre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT – OPR – SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES	2-3
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	4

AVIS DE SOCIETES

-PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE EL WIFACK LEASING	5-7
---	-----

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK	8-10
DELICE HOLDING	11
HEXABYTE	12
ATTIJARI BANK	13-14
SPDIT - SICAF	15-16
ARAB TUNISIAN BANK – ATB -	17-20
SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE – SITS -	21
SOTIPAPIER	22
ELECTROSTAR	23
AUTOMOBILES RESEAU TUNSIEN ET SERVICES – ARTES -	24
BANQUE DE TUNISIE – BT -	25-27

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – AGO – AGE -

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA - AGO -	28
BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA - AGE -	28

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOMOCER	29
---------	----

COURBE DES TAUX

30

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

31-32

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance du public que Monsieur Mohamed Frikha a interjeté appel de la décision du Conseil du Marché Financier n°38 du 20 août 2015 relative à sa soumission à une Offre Publique de Retrait visant l'acquisition de 2.402.671 actions « Syphax Airlines » au prix de 3,900 dinars l'action dont la durée de validité s'étale jusqu'au 30 octobre 2015.

Parallèlement, Monsieur Mohamed Frikha en sa qualité d'actionnaire majoritaire de ladite société a déposé un recours en référé visant le sursis à l'exécution de ladite décision jusqu'à décision sur le fond. En date du 8 Octobre 2015, le premier président de la cour d'appel de Tunis statuant en matière de référé a décidé le rejet de la demande.

En conséquence, et en application de ladite décision du Conseil du Marché Financier, les actionnaires désirant répondre à cette Offre Publique de Retrait peuvent présenter leurs ordres de vente à l'intermédiaire en bourse de leur choix et ce jusqu'au 30 octobre 2015 inclus.

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية العموم بأن السيد محمد الفريخة قد استأنف قرار هيئة السوق المالية عدد 38 المؤرخ في 20 أوت 2015 والمتعلق بإلزامه بالقيام بعرض عمومي للسحب لإقتناء 2.402.671 سهم " سيفاكس آر لاينز " بسعر 3,900 دنانير للسهم الواحد وتمتد صلاحيته إلى غاية 30 أكتوبر 2015.

وبالتوازي مع ذلك، تقدم السيد محمد الفريخة بصفته المساهم الحائز على الأغلبية في رأس مال الشركة المذكورة بقضية استعجالية قصد توقيف تنفيذ القرار المذكور في انتظار البت في الأصل. وبتاريخ 8 أكتوبر 2015، قرر السيد الرئيس الأول لمحكمة الإستئناف بتونس المنتصب للقضاء في المادة الإستعجالية رفض المطلب.

وتبعاً لذلك، وتنفيذا لقرار هيئة السوق المالية المذكور فإن المساهمين في شركة " سيفاكس آر لاينز " والراغبين في الإستجابة للعرض العمومي للسحب يمكنهم تقديم أوامر البيع إلى الوسيط بالبورصة الذي يختارونه وذلك إلى حدود 30 أكتوبر 2015 بدخول الغاية.

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2015, au plus tard le 20 octobre 2015.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE EL WIFACK LEASING

Société en cours de conversion en banque universelle islamique sous la nouvelle dénomination sociale
WIFACK INTERNATIONAL BANK « WIB »

1. LES PARTIES AU PACTE**Pour les personnes physiques :**

<ul style="list-style-type: none"> • Nom et prénom : Mohamed MELLOUSSE • Adresse : Mednine –Tunisie-. • Numéro de la carte d'identité nationale: CIN n° 01273527 	<ul style="list-style-type: none"> • Nom et prénom : Mohamed Hédi BEN AYED • Adresse : 6, Rue des fruits, Choctrana 2 Ariana -Tunisie. • Numéro de la carte d'identité nationale: CIN n° 00179310
En qualité d'actionnaires de référence	

Pour les personnes morales :

<ul style="list-style-type: none"> • Dénomination sociale: « Islamic Corporation for the Development of the Private Sector "ICD" » • Adresse : King Khaled Street P.O.Box 54069, 2514 Djeddah- Royaume de l'Arabie Saoudite-. • Numéro RC ou équivalent: 	<ul style="list-style-type: none"> • Dénomination sociale: La Caisse des Dépôts et Consignation « CDC » • Adresse : 7, Rue Abou Hamed El Ghazali. Jardin du Japon 1073 Montplaisir Tunis • Numéro RC ou équivalent:
En qualité d'investisseurs stratégiques	

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

Dénomination sociale : El Wifack Leasing (Société en cours de conversion en une banque universelle islamique sous la nouvelle dénomination sociale de Wifack International Bank « WIB »)

Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à la date de la signature du pacte) : 4 000 000 actions

3. LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.

- Pacte conclu et signé le 20 septembre 2015
- Le pacte entrera en vigueur à compter de la date de réalisation de l'opération de modification de l'objet social, de conversion en banque universelle islamique et d'augmentation de son capital social de 20 à 150 MDT, et demeurera en vigueur entre les parties pour une période de 15 ans renouvelable sur accord écrit des Parties.

- Suite -

4. LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFÉRANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES :

Avant la réalisation de l'opération de conversion et d'augmentation de capital sus-indiqués, les pourcentages du capital et des droits de vote sont les suivants :

- Mohamed MELLOUSSE : 5,643%
- Mohamed Hedi BEN AYED : 14,588%
- Islamic Corporation for the Development of the Private Sector "ICD" : 0%
- Caisse des Dépôts et Consignation « CDC » : 0 %

Après la réalisation de l'opération, le 2015, les pourcentages du capital et des droits de vote sont les suivants :

- Mohamed MELLOUSSE : 3,386%
- Mohamed Hedi BEN AYED : 8,753%
- Islamic Corporation for the Development of the Private Sector "ICD" : 30,00%
- Caisse des Dépôts et Consignation « CDC » : 10,00 %

5. LA TENEUR DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

L'étude de la stratégie de développement de la société El Wifack Leasing a amené ses dirigeants à penser à surmonter les limites de l'activité du leasing axée sur un seul produit (le crédit bail), et à saisir l'opportunité de se reconverter en banque universelle islamique, pour pouvoir se diversifier et proposer des produits de la finance islamique qui sont d'actualité et en plein essor. Pour se faire, l'entrée dans le capital de partenaires stratégiques techniques et financiers, s'avère une clef de réussite incontournable.

La société EL Wifack Leasing a réussi à avoir l'accord des deux investisseurs stratégiques pour la signature d'un pacte d'actionnaires avec deux actionnaires de référence.

Le pacte en question prévoit notamment :

- l'engagement des deux investisseurs stratégiques à souscrire à la partie de l'augmentation de capital qui leur a été réservée, avec l'engagement réciproque des deux actionnaires de référence de participer à l'augmentation de capital en numéraire en exerçant leur droit préférentiel de souscription, et de maintenir, après ladite augmentation et pendant toute la période de validité du pacte, leur participation inchangée sauf dérogation expressément prévue dans ledit pacte,
- L'engagement de la WIB à conduire ses affaires selon une bonne et saine pratique des affaires et selon les standards d'éthiques les plus élevés ;
- les conditions de collaboration des partenaires dans la gestion de la société, et détaille l'implication des deux investisseurs stratégiques dans les décisions importantes de gestion, dont notamment la nomination, la révocation et la fixation de la rémunération du PDG ainsi que d'autres postes clés de direction, l'approbation de business plan, l'émission de valeurs mobilières et le rachat d'actions, la création/cession de filiales, le recrutement des personnes clés et leur rémunération, etc....

Afin de consolider la bonne gouvernance de la société, le pacte définit la composition du Conseil d'Administration, et les conditions de nomination de chaque membre, en prévoyant notamment la nomination de deux administrateurs indépendants ainsi que les règles de répartition des autres sièges dans le Conseil dont deux (02) d'entre eux au profit de ICD et un (01) au profit de la CDC. Le

- Suite -

- pacte impose aussi les règles de prise de décision dans les Conseils notamment en ce qui concerne le quorum et la majorité nécessaires.
- Les conditions de tenue et de prise de décision dans les Assemblées Générales notamment la fixation du quorum et de la majorité nécessaires,
- La création de différents comités, les conditions de nomination, de révocation et de remplacement,
- Le droit à l'information et le droit d'audit,
- Enfin, le pacte prévoit les modalités et les conditions de transfert des valeurs mobilières émises par la WIB, le droit de préemption, de la sortie conjointe minoritaire prioritaire de ICD et CDC, de la sortie conjointe majoritaire prioritaire de ICD et le droit de retrait de la ICD et de la CDC..

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Néant

7. SIGNATAIRE(S)

Mohamed MELLOUSSE

Mohamed Hedi BEN AYED

ICD
Représentée par son CEO et Directeur Général
M. Khaled M. Ali ABOODI

CDC
Représentée par son Directeur Général
M. Jamel BEL HADJ

A Tunis Le

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Amen Bank**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2015

(En 1000 DT)

Période	3 ème trimestre 2015	3 ème trimestre 2014	au 30 septembre 2015	au 30 septembre 2014	au 31 Décembre 2014 (Chiffres certifiés)
1- Produits d'exploitation bancaires	156 867	150 437	465 662	435 985	586 953
• Intérêts	119 732	116 787	346 876	328 502	446 390
• Commissions en produits	17 238	16 494	52 668	48 978	66 712
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	16 662	13 743	47 224	36 369	49 670
• Revenus du portefeuille d'investissement	3 235	3 413	18 894	22 136	24 181
2- Charges d'exploitation bancaires	87 752	84 346	261 209	243 810	334 269
• Intérêts encourus	85 872	82 198	255 666	238 291	327 040
• Commissions encourues	1 880	2 148	5 543	5 519	7 229
3-Produit net bancaire	69 115	66 091	204 453	192 175	252 684
4- Autres produits d'exploitation	409	350	1 196	1 440	1 966
5- Charges opératoires :	25 535	24 301	72 323	66 470	91 811
• Frais de personnel	19 457	18 928	54 189	50 443	68 872
• Charges générales d'exploitation	4 609	3 948	13 604	11 826	17 186
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 469	1 425	4 530	4 201	5 753
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 419 334	1 179 485	1 279 001
• Portefeuille- titres commercial	-	-	852 392	660 915	691 714
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	566 942	518 570	587 287
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 965 677	5 927 078	6 116 034
8- Encours des dépôts	-	-	5 086 378	5 722 587	5 534 662
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 255 121	1 408 009	1 336 712
• Epargne	-	-	1 063 493	936 824	1 013 617
• Placement à terme	-	-	2 674 936	3 278 251	3 075 565
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	900 866	888 376	895 487
10- Capitaux propres (*)	-	-	610 698	546 071	610 803

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/09/2015 et 30/09/2014 et après affectation du bénéfice au 31/12/2014.

- Suite -

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91 -24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2014 et Septembre 2015.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 5 965,7 millions de dinars, soit une diminution de 150,4 millions de dinars ou 2,5%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 086,4 millions de dinars soit une régression de 448,3 millions de dinars ou 8,1%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 900,9 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures et du nouvel emprunt obligataire.

- Suite -

Durant les neuf premiers mois de 2015 comparé à la même période de 2014

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 29,7 millions de dinars ou 6,8% par rapport à la même période en 2014.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 17,4 millions de dinars ou 7,1%.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 204,5 millions de dinars contre 192,2 millions de dinars, soit une augmentation de 12,3 millions de dinars ou 6,4%.

Ouvertures d'agences :

Au cours du troisième semestre de l'année 2015, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture d'une nouvelle agence à Douar Hicher, ce qui a porté le nombre total des agences à 155 agences.

Ouverture d'une agence en ligne :

Afin de répondre aux besoins d'une nouvelle clientèle, soucieuse d'être exclusivement connecté, à distance, à sa Banque, Amen Bank a lancé « Amen First Bank », la 1^{ère} agence 100% en ligne en Tunisie.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**DELICE HOLDING**

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac- 1053, Tunis

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 3^{ème} trimestre 2015 :

En mille Dinars	Note	3 ^{ème} trimestre 2015	3 ^{ème} trimestre 2014	Variation	30/09/2015	30/09/2014	Variation	Cumul au 31/12/2014
Revenus	(1)	186 248	184 334	1%	543 906	496 710	10%	660 395
Production valorisée	(2)	188 779	172 404	9%	575 815	489 418	18%	652 448
Investissements	(3)	3 808	7 996	-52%	19 908	35 961	-45%	59 062
Investissements corporels et incorporels		3 808	7 996	-52%	19 908	35 961	-45%	59 062
Investissements financiers		-	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement	(4)	140 220	147 658	-5%	140 220	147 658	-5%	83 543
Endettement à moyen et long terme		62 005	64 683	-4%	62 005	64 683	-4%	63 138
Endettement à court terme		78 216	82 975	-6%	78 216	82 975	-6%	20 405

*Les revenus consolidés sont composés du chiffre d'affaires consolidé et des subventions

Commentaires et faits marquants :

- (1) Le groupe a réalisé au 30.09.2015 un chiffre d'affaires de **543 906 KDT**, soit une augmentation de **10 %** par rapport au 30.09.2014. La croissance des revenus a été tirée par une progression relativement plus importante au niveau du pôle Jus et boissons et du pôle fromage. Le pôle lait a enregistré, quant à lui, une croissance de **7,5 %** et le pôle yaourt une croissance de **6,5 %**.
- (2) La production valorisée est déterminée selon la formule : Revenus +/- variation des stocks de produits finis et des encours. La production valorisée a augmenté de **18 %** par rapport au 30/09/2014. Le niveau du stock pour le pôle lait s'élève au 30.09.2015 à **41 500 KDT** contre **22 000 KDT** au 30.09.2014 soit une augmentation de **89 %**. Ce niveau de stock permettra au groupe Délice de disposer de suffisamment de lait en vue de faire face à la période de basse lactation.
- (3) Les investissements ont atteint au 30.09.2015 une enveloppe de **19 908 KDT** et comprennent essentiellement :
- deux lignes de conditionnement de produits laitiers frais ;
 - une ligne de conditionnement de lait UHT (extension à Sidi-Bouzyd);
 - trois semi-remorques réfrigérées ;
 - une trentaine de camions de capacité 3,5 Tonnes ; et
 - des investissements de maintien de la capacité.
- (4) L'endettement à moyen terme a baissé de 4%. L'endettement à court terme a atteint **78 216 KDT** au 30/09/2015 contre **82 975 KDT** au 30/09/2014 soit une baisse de **6%**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Société HEXABYTE**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA – 9000 Beja – Tunisie

La société HEXABYTE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015.

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	3ème Trimestre			Du 1er janvier au			Exercice 2014**
	2015*	2014	Variat° 3T15/3T14	30/09/2015*	30/09/2014	Variat° 3T15/3T14	
Produits d'exploitation (1)	1 650 591	1 549 827	7%	5 328 202	5 059 379	5%	6 801 391
Revenus ADSL résidentiel	971 827	1 000 860	-3%	3 317 920	3 051 231	9%	4 008 319
Revenus XDSL Entreprises & Noms de domaine	301 475	207 789	45%	872 261	764 785	14%	1 068 387
Ventes Tablettes & Solutions surveillance IP	366 384	335 301	9%	1 118 739	1 216 728	-8%	1 673 902
Revenus divers	10 905	5 877	86%	19 282	26 635	-28%	50 783
Produits des placements	92 258	86 632	6%	220 676	173 665	27%	334 976
Charges financières (dont loyers de leasing)	0	991	-100%	619	3 998	-85%	9 404
Charges d'exploitation hors amortissements et provisions (2)	991 873	969 099	2%	3 042 909	3 289 193	-7%	5 075 821
Dont charges du personnel	325 202	339 874	-4%	1 068 054	1 045 734	2%	1 564 510
Dont autres charges d'exploitation	139 888	136 854	2%	454 111	472 176	-4%	3 511 311
EBITDA(3)= (1)-(2)	658 718	580 728	13%	2 285 293	1 770 186	29%	1 725 570
Marge d'EBITDA (3)/(1)	40%	37%	3%	43%	34%	9%	25%

(*) Ces chiffres sont extraits des situations comptables provisoires arrêtées à cette date .

(**) Les chiffres de 2014 sont extraits de la situation comptable après audit du CAC

I. Produits d'exploitation

❖ Le chiffre d'affaires total au 30 septembre 2015 s'est établi à 5 328 202 DT, contre 5 059 379 DT au 30 septembre 2014, soit une évolution globale de **5,3%**.

❖ Le chiffre d'affaires a enregistré une progression de **6,5%** courant le 3ème trimestre 2015 par rapport au même trimestre de 2014 passant ainsi de 1 549 827 à 1 650 591 DT.

Cette croissance s'explique principalement par :

- L'augmentation des ventes des packs abonnement XDSL Entreprises qui ont enregistré une progression globale de **45%** par rapport au 3ème trimestre 2014, soit 93 mille dinars.
- L'évolution de **9%** des ventes de Tablettes et Pack PC, passant de 335 301 DT pour le 3^{ème} trimestre 2014 à 366 384 DT pour la même période de 2015.

II. Charges d'exploitation

Au troisième trimestre 2015, les charges d'exploitation ont connu une évolution de 2 %, en passant de 0,969 MDT à 0,992 MDT, contre une évolution des ventes de 6,5%.

Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation des achats de produits importés pour vente en l'état.

III. EBITDA

L'EBITDA de la société Hexabyte du 3^{ème} trimestre 2015 s'élève à 0,659, MTND contre 0,581 MTND au titre de la même période de 2014, soit une hausse de **13%**.

Pour sa part, la marge d'EBITDA de la société a atteint 40% contre 37% au 3^{ème} trimestre 2014 soit une amélioration de **3%**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>du 01/07/2015</u> <u>au 30/09/2015</u>	<u>du 01/07/2014</u> <u>au 30/09/2014</u>	<u>au</u> <u>30/09/2015</u>	<u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Var septembre</u> <u>2015-14</u>	<u>au</u> <u>31/12/2014</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	106 283	101 091	313 517	292 985	7,01%	394 209
Intérêts et revenus assimilés	70 130	68 057	205 738	196 615	4,64%	263 408
Commissions (en produits)	19 516	18 776	57 485	56 352	2,01%	76 293
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	10 266	13 686	29 779	35 935	-17,13%	40 714
Revenus du portefeuille d'investissement	6 372	571	20 516	4 082	402,59%	13 794
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	38 143	35 461	106 278	96 566	10,06%	131 537
Intérêts encourus et charges assimilées	36 773	34 228	102 846	93 288	10,25%	127 155
Commissions encourues	1 370	1 233	3 432	3 278	4,71%	4 382
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	68 140	65 630	207 239	196 419	5,51%	262 672
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 438	1 322	4 526	3 890	16,35%	5 161
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	30 276	29 146	93 027	89 025	4,50%	119 309
Frais de personnel	22 716	21 123	69 406	65 040	6,71%	87 347
Charges générales d'exploitation	7 561	8 024	23 621	23 986	-1,52%	31 962
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			750 759	594 941	26,19%	688 036
Portefeuille Titres Commercial			297 353	506 234	-41,26%	229 183
Portefeuille Titres d'Investissement			453 406	88 707	411,13%	458 853
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			3 661 483	3 564 649	2,72%	3 601 472
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			4 783 698	4 438 615	7,77%	4 505 932
Dépôts à vue			1 882 690	1 717 585	9,61%	1 699 724
Comptes d'épargne			1 668 238	1 571 938	6,13%	1 596 202
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			42 162	51 516	-18,16%	51 107
10) CAPITAUX PROPRES *			348 898	334 379	4,34%	334 434

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période

- Suite -

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 septembre 2015 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractives.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2015 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2015 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 7.77% par rapport au 30 septembre 2014. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 9.61% et 6.13%.

Les encours de crédit ont augmenté de 2.71% par rapport à fin septembre 2014 pour s'établir à 3.7 milliards de dinars.

Au 30 septembre 2015, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 207.239 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 5.51% par rapport à septembre 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique

« S.P.D.I.T. - SICAF »

Siège social : 5, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT SICAF », publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015.

REVENUS	Solde en DT				
	3ème Trim 15	3ème Trim 14	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Dividendes	0	0	16 476 613	15 320 428	15 320 355
Dividendes des participations non cotées			15 368 208	14 252 449	14 252 449
Dividendes des placements cotés			1 113 405	1 067 979	1 067 906
Plus values de cessions	2 225	3 347	4 637	3 347	5 184
Plus values sur cession des autres participations non-cotées					
Plus values sur cession des actions SICAV	2 225	3 347	4 637	3 347	5 184
Plus values sur cession des placements cotés					
Revenus des placements	402 855	410 770	1 187 558	1 284 420	1 688 327
Autres produits d'exploitation	3 988	1 919	85 431	86 210	86 695
Reprises de provisions antérieures	-59 695	0	484 236	26 200	26 855
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse (1)	-59 695		484 236	26 200	26 855
Reprise des provisions sur titres de participations					
Reprise des provisions pour risques et charges					
Commissions et charges assimilées	941	1 889	18 496	19 978	40 096
Moins values sur cessions de titres			103	18	18
Dotations aux provisions pour dépréciations de titres	399 151	428 865	925 090	860 559	1 247 093
Dépréciation de titres cotés (1)	399 151	428 865	920 813	855 603	356 322
Dépréciation de titres de participations			4 277	4 956	890 771
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Immobilisations financières (2)	-	-	15 074 998	14 133 378	14 110 998
Participations Groupe	-	-	9 682 919	9 243 119	9 243 119
Participations Hors Groupe	-	-	3 041 000	3 421 000	3 421 000
Emprunts obligataires	-	-	2 332 000	1 428 400	1 428 400
Autres participations	-	-	18 479	40 859	18 479
Placements et autres actifs financiers	-	-	45 503 488	44 181 441	44 424 027
Prises de participations de la période	-	-	1 629 800	238 000	233 000
Cessions de participations de la période	-	-	665 800	308 180	308 180
Créances rattachées aux immobilisations financières	-	-	4 021	5 255	5 255
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	130 569	89 299	36 891
Total des actifs	-	-	54 740 520	53 112 654	53 103 201

- Suite -

Faits saillants:

(1) La baisse générale des cours boursiers observée depuis le mois de juin a engendré une augmentation des dotations et une baisse des reprises de provisions.

Commentaire:

(2) Nos participations ont été provisionnées en 2014 à hauteur de 4 083 105 DT.

(NB) L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres arrêtés au 31/12/2014 ont été approuvés par l'AGO tenue le 8 avril 2015.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, Rue Hédi Noura – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015 :**Indicateurs :**

(En milliers de dinars)

	Du 01/07/15 au 30/09/15	Du 01/07/14 au 30/09/14	Au 30/09/15	Au 30/09/14	Evolution sept 15- sept 14	Au 31/12/14
1- Produits d'exploitation bancaire	87 773	85 598	269 566	250 942	18 624	335 985
*Intérêts	57 394	53 871	169 094	153 676	15 418	207 009
*Commissions en produits	11 426	11 700	34 972	33 130	1 842	46 628
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	18 953	20 027	65 500	64 136	1 364	82 348
2- Charges d'exploitation bancaire	40 490	41 542	123 253	122 557	696	162 315
*Intérêts encourus	39 030	40 015	116 298	116 287	11	153 523
*Commissions encourues	1460	1527	6 955	6 270	685	8 792
3- Produit Net Bancaire	47 283	44 056	146 313	128 385	17 928	173 670
4- Autres produits d'exploitation	28	27	82	78	4	105
5- Charges opératoires, dont:	26 384	26 458	78 708	73 771	4 937	102 125
*Frais de personnel	15 079	15 114	46 056	42 847	3 209	59 419
*Charges générales d'exploitation	8 341	8 502	23 815	23 087	728	31 901
6- Structure du portefeuille au Bilan:			1 473 524	1 462 201	11 323	1 501 684
*Portefeuille-titres commercial			1 031 170	1 047 709	-16 539	1 096 332
*Portefeuille-titres d'investissement			442 354	414 492	27 862	405 352
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets de provisions et agios réservés			3 108 834	2 924 834	184 000	3 116 562
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			3 438 570	3 296 987	141 583	3 555 265
*Dépôts à vue			1 233 936	1 089 955	143 982	1 304 936
*Dépôts d'épargne			755 744	682 063	73 681	731 874
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			131 824	155 103	-23 279	149 395
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan			519 447	482 705	36 742	497 200

- Suite -

I – Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 30 septembre 2015

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

Commissions : sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 30/09/2015, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide

- Suite -

- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-2. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte ;
- réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

- Suite -

Les faits marquants au 30 septembre 2015.

Au terme du **troisième trimestre 2015**, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank ont évolué comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de provisions et agios réservés** ont atteint **3.108,8MD fin septembre 2015** contre **2.924,8MD au 30/09/2014**, soit une augmentation de **6,29%**.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** ont atteint **3.438,6 MD au 30-09-2015** contre **3.297 MD à fin septembre 2014** soit une hausse de **141,6MD**, due essentiellement à :
 1. Une hausse du volume des dépôts à vue, qui s'est établi à **1.233,9 MD au 30/09/2015** contre **1.089,9 MD à fin septembre 2014**, soit **13,21%** d'augmentation.
 2. D'une bonne progression des comptes Epargne, de **10,79%** pour s'établir à **755,7 MD au 30 septembre 2015** contre **682,1 MD** à la même date de l'année dernière.
- ✓ **Le portefeuille-titres commercial** s'est élevé à **1.031,2 MD à fin septembre 2015** contre **1.047,7 MD au 30/09/2014**, soit une régression de **1,57 %**.
- ✓ **Le portefeuille-titres d'investissement** est passé de **414,5 MD au 30 septembre 2014** à **442,4 MD au 30 septembre 2015** soit une évolution de **6,73%**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de **7,45%** pour atteindre **269,6MD au 30/09/2015** contre **250,9MD au 30/09/2014**.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **123,2 MD au 30 septembre 2015** contre **122,6 MD au 30 septembre 2014** soit une légère hausse de **0,49%**.
- ✓ **Le produit net bancaire au 30-09-2015** s'est inscrit à **146,3 MD** contre **128,4 MD** pour la même période 2014, soit une évolution de **13,94%**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **78,7 MD à fin septembre 2015** contre **73,8MD à fin septembre 2014** soit une augmentation de **6,64%**.

بلاغ الشركات

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة العقارية التونسية السعودية

المقر الاجتماعي: المركز العمراني الشمالي - شارع 7 نوفمبر - مركز المدينة الدولي

تنشر الشركة العقارية التونسية السعودية مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الثالثة 2015 .

الوحدة : الدينار التونسي

الأرقام حسب المعطيات المحاسبية الوقفية

السنة المحاسبية 2014	انطلاقاً من بداية 2014 الى 30 سبتمبر 2014	انطلاقاً من بداية 2015 الى 30 سبتمبر 2015	الثلاثية الثالثة 2014	الثلاثية الثالثة 2015	البيانات
15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	راس مال الشركة
34 627 291	34 677 309		-	-	الاموال الذاتية قبل النتيجة
8 666 037	3 683 200	2 508 500	462 000	500 000	رقم المعاملات - عقود بيع -
3 925 000	2 835 000	2 000 000	300 000	500 000	شط القنطاوي-سكني-
1 127 000	802 400	3 500	162 000	0	ديار الرحاب -سكني -
3 473 407	-	500 000	0	0	بانوراما النصر -سكني-
10 000	5 000	5 000	0	0	كليوباترا سنتر- تجاري-
40 800	40 800	-	0	-	نابل سنتر
89 830	0	0	0	0	بنزرت سنتر
1 160 018	379 040	10 000	41 933	3 200	مداخل أخرى
9 826 055	4 062 240	2 510 000	503 933	503 200	مجموع المداخل
3 505 549	-	-	-	-	القيمة المضافة الخام
2 877 420	-	-	-	-	الزائد الخام للاستغلال
2 109 433	8 468 250	2 945 236	-	-	مخزون في طور الانجاز
22 210 412	10 088 498	19 926 166	-	-	مخزون جاهز-معروض للبيع
13 555 505	-	13 238 235	-	-	بانوراما النصر -سكني-
7 302 559	-	5 256 326	-	-	شط القنطاوي
1	304 014	1	-	-	ديار الرحاب 5
1 352 356	1 431 605	1 431 604	-	-	اخرى
15 607 199	17 662 537	15 610 133	-	-	مخزون الأراضي
10 898 608	10 918 799	10 890 561	-	-	الأصول المالية
5747 829	1 203 773	4 134 326	-	-	مستحقات الحرفاء
140 988	220 669	1 595 358	-	339 123	تسبيقات الحرفاء
3 100 000	-	3 549 500	-	-	تسبقة لشراء اراضي
4 578 504	3 448 883	4 398 635	2 000 000	-	قروض بنكية طويلة المدى
10 909 133	5 844 126	7 081 335	-	-	قروض قصيرة المدى و مساعدات بنكية

شرعت الشركة في تسويق مشروع الخزامى بالمركز العمراني الشمالي وقد أبرمت وعود بيع بقيمة 8 مليون دينار على أن يتم التسليم خلال سنة

. 2016

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015 :

Indicateurs	3 ^{ème} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 Septembre			Année 2014
	2015	2014	var en %	2015	2014	var en %	
Production Kraft (en tonnes)	7 983	5 934	35%	20 506	17 926	14%	24 382
Production Test Liner (en tonnes)	5 291	5 244	1%	17 638	14 820	19%	20 593
I. Total Production en tonnes	13 273	11 178	19%	38 145	32 746	16%	44 975
CA Kraft	9 893 246	10 778 511	-8%	36 461 100	32 978 991	11%	43 875 183
CA Test Liner	3 617 168	3 647 091	-1%	12 834 970	11 667 735	10%	16 652 932
CA Energies	388 190	483 683	-20%	1 374 982	1 206 151	14%	1 819 830
Autres	95 595	99 936	-4%	299 225	307 646	-3%	398 375
II. Total Chiffre d'affaires (en DT)	13 994 198	15 009 551	-7%	50 970 277	46 160 523	10%	62 746 320
CA local	13 472 198	14 660 946	-8%	48 841 865	43 544 608	12%	59 031 525
CA export	522 000	348 605	50%	2 128 412	2 615 916	-19%	3 714 795
III. Investissements (en DT)	273 904	242 604	13%	9 324 871	1 277 348	630%	3 569 444
Endettement à long et moyen terme				4 125 000	-		
Emprunts à moins d'un an				1 100 000	-		
Autres (découvert, Fin. stocks, escompte...)				13 722 613	7 017 925	96%	12 167 191
IV. Endettement (en DT)				18 947 613	7 017 925	170%	12 167 191
V. Trésorerie (en DT)				-1 227 527	529 273	-332%	-232 054

Commentaires :

- Le 3^{ème} trimestre 2015 est marqué par une augmentation de la production du papier kraft de 35% par rapport au 3^{ème} trimestre 2014 et ce suite à l'entrée en production (fin juin 2015) des nouveaux investissements.
- Le chiffre d'affaires réalisé durant les 9 premiers mois de l'année 2015 est en hausse de 10% comparé à la même période de l'exercice précédent.
- L'évolution de l'endettement a servi à financer principalement les investissements réalisés en 2015 d'une part et la reconstitution des stocks notamment la pâte à papier et les produits finis d'autre part.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE ELECTROSTAR**

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

La Société ELECTROSTAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015 :

(En TND)

Indicateurs	3ème Trimestre		Cumul du 01.01 AU 30.09			Cumul du 01.01 AU 31.12		
	2014	2015	2014	2015	Variation	2013	2014	Variation
Chiffre d'Affaires H.T	19 805 871	19 511 780	60 095 716	53 817 481	-10%	97 747 833	79 029 345	-19%
Investissements	270 284	198 954	693 808	522 829	-25%	2 313 444	1 106 927	-52%
Engagements bancaires dont:			115 671 194	126 920 144	10%	112 383 482	109 854 921	-2%
Engagements par signature			29 838 885	39 776 288	33%	33 899 599	27 356 976	-19%
Crédit moyen terme			24 961 841	21 227 833	-15%	28 807 357	23 978 905	-17%
Escompte commercial et avances sur factures						33 600 531	31 775 472	-5%
			33 632 705	39 218 622	17%			

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

- Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Escompte commercial et avances sur factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédit à Moyen Terme

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

- **Sur le plan de l'exploitation :**

La société Electrostar a réalisé durant les 9 mois 2015 un chiffre d'affaires de 53 817 481 TND, soit une baisse de 10% par rapport à 2014.

Cette baisse s'explique par la stratégie adoptée par la société ELECTROSTAR consistant à sécuriser ses ventes, surtout avec la conjoncture difficile qu'a connue le pays marquée par une baisse de la demande globale.

- **Sur le plan des engagements bancaires :**

- ✓ Les engagements bancaires de la société ELECTROSTAR se sont élevés à 126 920 144 TND au terme du troisième trimestre 2014, soit une hausse de 10% par rapport à 2014.
- ✓ Ceci étant, il y a lieu de préciser que ces engagements se répartissent comme suit :
 - Engagements par signature : 39 776 288 TND, soit une hausse de 33% par rapport à 2014 liée à la hausse significative du cours du dollar et l'allongement des délais de paiement.
 - Escompte commercial et avances sur factures : 39 218 662 TND, soit une hausse de 17% par rapport au troisième trimestre 2014.
 - Crédits à moyen terme : 21 227 833 TND, soit une baisse de 15% par rapport à 2014 et ce suite au remboursement normal du principal des crédits.

- **Sur le plan des investissements :**

La réalisation d'investissements de maintien durant les neuf mois de l'année 2015 pour la somme de 522 829 TND.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2015.

<i>Désignation</i>	<i><u>3^{ème}</u> <u>trimestre 2015</u></i>	<i><u>3^{ème}</u> <u>trimestre 2014</u></i>	<i><u>Au</u> <u>30/09/2015</u></i>	<i><u>Au</u> <u>30/09/2014</u></i>	<i><u>Au</u> <u>31/12/2014</u></i>
Total des revenus	46 480 851	35 510 061	119 519 096	150 214 196	159 008 533
Cout d'achat des marchandises vendues	37 155 199	29 787 499	94 499 298	123 894 514	131 310 668
Charges Financières	17 003	31 132	48 989	138 617	93 511
Produits Financiers	1 751 041	1 888 768	6 645 999	7 461 783	8 854 921
Trésorerie Nette fin Période	-	-	130 430 070	113 838 236	71 445 612
Délai moyen règlement fournisseurs	-	-	145	145	125
Masse salariale	765 065	545 398	3 420 833	2 752 843	4 716 227
Effectif moyen	-	-	199	193	194
Nombre des points de vente (Agents et Ateliers)	-	-	25	26	26

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires durant le troisième trimestre de l'année 2015 s'élève à 46,481 Millions de dinars contre 35,510 Millions de dinars durant la même période de l'année 2014 enregistrant ainsi une augmentation de + 30,89 %.
- Augmentation de la trésorerie nette de +16,59 Millions de dinars (+14,57 %) au 30/09/2015 par rapport à la même période de l'année 2014.
- Diminution des produits financiers de 0,816 Million de dinars (-10,93 %) au 30/09/2015, par rapport à la même période de l'année.
- L'augmentation de la masse salariale de +0,668 Millions de dinars (+24,26 %) au 30/09/2015 par rapport à la même période de l'année 2014 est justifiée par les soldes de tout compte accordés par la société.

* Les chiffres de l'année 2014 sont des chiffres audités, définitifs et approuvés par l'AGO du 27/06/2015.

** Les indicateurs de l'année 2015, objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société, arrêtés provisoirement à la date de cette publication et n'ont pas fait l'objet d'audit.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015.*(En milliers de Dinars)*

Indicateurs	Du 01/07/2015 au 30/09/2015	Du 01/07/2014 au 30/09/2014	sept.-15	sept.-14	déc.-14
1 - Produits d'exploitation bancaire	80 533	74 615	251 579	232 242	317 218
Intérêts	62 174	59 606	182 956	171 627	236 143
Commissions en produits	11 413	9 766	33 256	31 607	42 662
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	6 946	5 243	35 367	29 008	38 413
2 - Charges d'exploitation bancaire	34 324	28 227	99 439	85 078	120 773
Intérêts encourus	34 096	27 952	98 633	84 321	119 681
Commissions encourues	228	275	806	757	1 092
3 - Produit Net Bancaire	46 207	46 388	152 140	147 164	196 445
4 - Autres produits d'exploitation	303	205	645	572	882
5 - Charges opératoires, dont :	15 582	16 021	47 939	45 586	61 743
Frais de personnel	11 485	11 704	36 544	34 463	47 325
Charges générales d'exploitation (1)	4 097	4 317	11 395	11 123	14 418
6 - Structure du portefeuille au bilan			672 328	479 960	537 607
Portefeuille titres commercial			320 705	182 452	258 413
Portefeuille titres d'investissement			351 623	297 508	279 194
7 - Encours net des crédits			3 382 987	3 116 329	3 195 652
8 - Encours des dépôts, dont :			2 786 300	2 772 860	2 922 394
Dépôts à vue			961 088	880 236	842 372
Dépôts d'épargne			788 348	731 093	702 667
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan			139 885	85 395	82 593
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			582 953	540 276	540 276

(2) Chiffres 2014 retraité pour les besoins de la comparabilité

(2) Compte non tenu du résultat de la période

- Suite -

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 150.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

- Suite -

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4 Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

2.5 Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

1. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2015 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2015, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (net des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de +8,6%, passant de 3.116.329 mille dinars au 30/09/2014 à 3.382.987 mille dinars au 30/09/2015. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** sont passés de 2.772.860 mille dinars au 30/09/2014 à 2.786.300 mille dinars au 30/09/2015, soit une évolution globale de +0,5%. Les dépôts à vue sont en progression de 9,2% et les dépôts d'épargne sont en augmentation de 7,8% et ce au détriment des dépôts à terme les plus chers qui sont en baisse de 11%.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de +8,3% pour atteindre 251.579 mille dinars au 30/09/2015 contre 232.242 mille dinars au 30/09/2014. Cette augmentation a concerné les intérêts (+6,6%), les commissions (+5,2%) et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (+21,9%). A noter que durant cette période la banque a été contrainte à augmenter son volume d'agios réservés d'environ 8 millions de dinars et ce tenant compte de l'impact de la situation économique difficile et notamment des mesures prises en faveur du secteur touristique. Par conséquent, la progression des produits d'exploitation aurait dû être plus importante.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de +16,9% passant de 85.078 mille dinars au 30/09/2014 à 99.439 mille dinars au 30/09/2015.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 3^{ème} trimestre 2015 un montant de 152.139 mille dinars, contre 147.164 mille dinars au 30 septembre 2014, soit une progression de +3,4%.
- **Les charges opératoires** demeurent bien maîtrisées et n'ont augmenté que de +5,2% pour atteindre 47.939 mille dinars au 30/09/2015 contre 45.586 mille dinars au 30/09/2014. Cette augmentation a été de 6% pour les frais du personnel et de 2,4% pour les charges générales d'exploitation.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
Siège Social : Rue Hédi Nourira Tunis

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en assemblée générale ordinaire, le samedi 31 octobre 2015 à 09 h au siège de L'institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE » Boulevard principal - rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2014.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par le loi n° 2006-19.
3. Approbation des rapports du conseil d'administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
4. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2014.
5. Ratification de la cooptation d'administrateurs
6. Affectation du résultat de l'exercice 2014.
7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration.
8. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction centrale des affaires juridiques & des garanties) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque, ou à présenter le jour de l'assemblée.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Banque, rue Hédi Nourira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) durant le délai légal.

2015 - AS - 2990

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
Siège Social : Rue Hédi Nourira Tunis

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en assemblée générale extraordinaire, le samedi 31 octobre 2015 à 11 h, au siège de L'Institut Arabe Des Chefs d'Entreprises « IACE » Boulevard principal Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Dissociation entre les fonctions de président du conseil et de directeur général.
2. Modification corrélative de quelques articles des statuts.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction centrale des affaires juridiques & des garanties) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque, ou à présenter le jour de l'assemblée.

Tous les documents destinés à l'assemblée générale extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au Siège social de la Banque, rue Hédi Nourira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) durant le délai légal.

2015 - AS - 2991

AVIS DES SOCIETES**AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE****SOMOCER.SA****SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE**

Siège social : Menzel Hayet- Zéramdine – 5033 Monastir

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 juin 2015 a décidé de porter le capital social de **31 169 600 dinars** à **32 524 800 dinars** par incorporation d'un montant de **1 355 200 dinars** à prélever :

- sur le compte « **réserves spéciales pour réinvestissement exonéré** » à concurrence d'un montant de 1 200 000 dinars,
- et sur le compte «**résultats reportés** » à concurrence d'un montant de 155 200 dinars.

L'augmentation de capital se fera par l'émission de **1 355 200 actions nouvelles gratuites** de nominal **un (01) dinar** chacune, à attribuer aux détenteurs des 31 169 600 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires en bourse des droits d'attribution, à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite pour vingt trois (23) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 23 juin 2015, le conseil d'administration de la société SOMOCER réuni le même jour, a décidé d'attribuer les actions gratuites **à partir du 20 octobre 2015**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les **1 355 200** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2015**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes de la société SOMOCER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **20 octobre 2015**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **20 octobre 2015** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **20 octobre 2015**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par **Tunisie Clearing** à partir du **20 octobre 2015**.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 19 OCTOBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,836%		
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,842%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,867%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,891%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		4,922%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		4,940%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,961%	1 000,794
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		4,965%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		4,989%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016		5,044%	
TN0008003121	BTC 52 SEMAINES 12/07/2016		5,069%	
TN0008003147	BTC 52 SEMAINES 06/09/2016		5,118%	
TN0008003154	BTC 52 SEMAINES 04/10/2016	5,142%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,157%	951,876
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,287%	999,421
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,730%	1 015,975
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,124%		982,906
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,231%	980,603
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,255%	826,289
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,291%	976,086
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,425%	965,673
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,522%	957,586
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,558%		964,773
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,618%		1 014,066
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,627%	944,836
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,649%		963,102
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,670%	957,126
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,724%		967,724

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	157,220	157,264		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	106,008	106,041		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
3 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,915	13,919		
4 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	102,010	102,046		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
5 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,434	1,435		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
6 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,469	38,480		
7 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,182	52,195		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
8 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	143,229	143,224		
9 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	536,561	535,805		
10 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	119,348	119,355		
11 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	124,127	124,289		
12 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	128,619	128,574		
13 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	114,651	114,667		
14 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	96,078	95,926		
15 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	138,144	138,313		
16 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	89,649	89,777		
17 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	98,160	98,408		
18 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	119,120	118,893		
19 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	114,403	114,022		
20 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	78,821	78,730		
21 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,483	104,429		
22 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	92,279	92,163		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
23 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 476,887	1 477,603		
24 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 338,257	2 343,951		
25 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,606	111,652		
26 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	106,305	106,351		
27 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	134,861	134,890		
28 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	131,434	132,477		
29 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	14,804	14,893		
30 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 047,584	5 091,388		
31 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 883,687	4 925,259		
32 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,227	2,236		
33 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	1,992	1,996		
34 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,032	1,039		
35 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,027	1,029		
36 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,020	1,024		
37 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,014	1,019		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
38 SANADTT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,707	107,744
39 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	103,103	103,132
40 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	105,010	105,043
41 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,622	101,656
42 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	103,216	103,254
43 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,527	106,557
44 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,592	103,629
45 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	101,915	101,944
46 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,412	104,443
47 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	101,324	101,355
48 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,460	103,493
49 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	102,780	102,810
50 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	105,788	105,823
51 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,654	104,686
52 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,792	102,818
53 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	101,847	101,878
54 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	104,019	104,047
55 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	101,936	101,971
56 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	103,113	103,143
57 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	104,262	104,289
58 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	101,915	101,951
59 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,640	102,672
60 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	104,272	104,301
61 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,748	101,780
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
62 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,487	10,490
63 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,724	102,756
64 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	103,004	103,039
65 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,359	102,396
66 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,067	10,070

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,843	100,918
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	58,980	58,901
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	141,469	141,509
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 437,878	1 439,871
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,487	110,464
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	106,611	106,449
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	87,787	87,678
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,914	16,896
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	266,961	266,628
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	29,307	29,323
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 272,151	2 272,773
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	68,000	68,264
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,200	53,330
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	93,112	93,110
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	98,057	97,913
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	82,155	81,868
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,094	11,094
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,052	12,047
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	14,842	14,819
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	14,169	14,149
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	12,493	12,470
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,254	11,232
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,337	10,324
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,591	10,587
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	134,035	133,832
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,595	129,544
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	9,158	9,141
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	94,488	94,844
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	19,017	18,790
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	78,633	78,778
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	81,357	81,376
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,998	96,338
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE *	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA *	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	88,718	88,349
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,679	107,444
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	97,461	98,620
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	129,948	130,147
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,039	9,118
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	108,469	108,325
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	117,266	117,369
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	101,537	101,284
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	96,495	96,319
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	183,444	184,094
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,493	171,815
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,206	148,439
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 767,815	12 893,959
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,110	18,501
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	131,062	131,955
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	95,632	96,186
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	110,141	118,502
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 727,834	8 955,678
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,351	8,400
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	92,694	93,165
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	969,864	976,831
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	103,479	103,384
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,376	8,476
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	92,443	90,232

* FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel